



Conseils chatons

Comportement

Le chat est un animal territorial, mais pas hiérarchisé (comme c'est le cas chez le chien) : **pas besoin de le soumettre, ni de le contraindre**, au contraire ! Certains individus peuvent même ne pas apprécier les contacts physiques prolongés. Il faut apprendre à reconnaître ses signes d'impatience et le respecter : il vous fera d'autant plus confiance, et reviendra plus facilement vers vous.

Pour son bien-être, il a besoin d'organiser son territoire entre zones de repos, de repas, d'isolement, de jeux, d'observation, d'élimination... Ces zones ne doivent pas être les unes à côté des autres. Il est possible qu'il éprouve le besoin de faire ses griffes pour baliser les chemins les reliant, notamment près des zones de repos. C'est un comportement normal qui ne doit pas être gênant. L'accès à l'extérieur n'est pas indispensable si vous lui aménagez des zones où se cacher, où observer en hauteur, où regarder par la fenêtre...

C'est un animal qui est propre très rapidement, à condition d'avoir une litière facilement accessible, dans un lieu tranquille ; elle doit être absorbante, sans odeur, régulièrement entretenue, ne pas blesser. Pensez aussi à changer votre bac tous les 12 à 18 mois. **La malpropreté urinaire ou fécale est anormale** et doit être un motif de consultation.

Tout comportement excessif (malpropreté, toilettage, marquage, ...) peut être un signe de mal-être chez le chat, du à tout changement qui pourrait vous paraître anodin. Il est généralement capable de retrouver un équilibre tout seul en 15 jours, passé ce délai il est raisonnable de consulter.

La punition est inutile chez le chat. C'est un animal très sensible, il associera cette punition à la personne qui lui inflige mais pas au comportement que vous souhaitez faire disparaître... cela ne veut pas dire qu'il peut tout faire, mais qu'il ne faut pas qu'il comprenne que la sanction vient de vous.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans les difficultés que vous pourriez rencontrer dans la construction de cette belle relation. Sachez qu'il existe des consultations spécifiques au sein de notre structure pour résoudre les troubles du comportement.

Si le sujet vous intéresse il existe des ouvrages très accessibles et très complets, tel que :



Alimentation

Une excellente alimentation est la première des préventions. Attention certains aliments sont trop riches en minéraux, d'autres apportent trop peu de protéines...

Distribuer la ration de préférence en plusieurs repas par jour. Il est normal que les chats fassent 15 à 20 petits repas par jour.

Laisser de l'eau fraîche à disposition en permanence dans un ou plusieurs points d'eau.

L'alimentation humide n'est pas contre-indiquée, au contraire, il faut juste veiller à sa qualité et à la quantité distribuée, comme lorsqu'il s'agit d'alimentation sèche.

Peau / Pelage

Le chat s'occupe très bien de sa toilette tout seul. Mis à part les chats nus demandant des soins particuliers, ou les chats à poils longs nécessitant un brossage régulier, aucun soin n'est à apporter.

Le défaut de toilettage chez le chat s'accompagne de bourres de poils, c'est un motif de consultation.

Parasites internes

Ceux-ci sont des parasites, c'est à dire qu'ils vivent au dépend de l'être qui les héberge, provoquant diarrhée, amaigrissement, certains sont transmissibles à l'homme, les personnes fragiles comme les enfants et les personnes âgées étant plus à risque. Vermifuger avec un large spectre (vers ronds et plats) une fois par mois jusqu'à l'âge de 6 mois puis 4 fois par an si votre chat a accès à l'extérieur, 1 seule fois par an sinon.

Parasites externes

Dès leur plus jeune âge les chatons peuvent être infestés par des parasites externes. Il s'agit le plus souvent de puces ou de tiques. Pour votre compagnon cela peut aller du simple grattage à l'allergie. Des traitements préventifs existent à administrer tous les mois ou tous les 3 mois.

Dents / Gencives

Nos animaux ont comme nous 2 types de dentitions. La première (lactéale) disparaît vers l'âge de 3 à 6 mois pour laisser place à la seconde (définitive).

La stomato-gingivite est fréquente chez le chat et peut avoir différentes origines, n'hésitez pas à en parler lors des consultations.

Appareil génital

La maturité sexuelle de votre compagnon se déclare relativement tôt, dès l'âge de 6 mois. La stérilisation est vivement conseillée à partir de 6 mois.

Pour les mâles :

- éviter les absences prolongées à la saison des « amours », éviter le marquage de son territoire

Pour les femelles :

- éviter les gestations non désirées

- attention la pilule favorise différentes pathologies de l'utérus et des mamelles. Elle est vivement déconseillée.

Pour les mâles et les femelles, cela évite les maladies transmises lors de la reproduction (leucose et FIV)